

Réponses écrites des services municipaux aux questions non traitées en cours d'étude publique du budget 2021 et du PDI 2021-2030
18 au 26 novembre 2020

Unité d'affaires questionnée	Auteur ou auteure de la question	Question	Réponse
Service de l'habitation	M. Jimmy Beaulieu	Je dépense plus que la moitié ma paye pour payer mon loyer et j'ai entendu que la mairesse forçait les constructeurs de construire du logement pas cher. Quand est-ce que les 1ers loyers pas chers vont être disponibles parce que je ne peux pas tenir encore un an.	La Ville a mis de l'avant dès 2018 sa Stratégie 12 000 logements sociaux et abordables qui fait appel à l'ensemble de ses outils d'intervention afin d'améliorer l'offre de logements pour l'ensemble des Montréalais.e.s. L'adoption prochaine du Règlement pour une métropole mixte viendra également soutenir l'offre de logements sociaux, abordables et familiaux. Pour une aide rapide cependant, il est nécessaire de faire appel aux organismes qui offrent déjà sur l'ensemble du territoire montréalais des logements adaptés à la capacité de payer des personnes. Nous vous invitons donc à communiquer avec votre comité logement ou la Fédération des OBNL d'habitation de Montréal et la Fédération des coopératives d'habitation intermunicipale du Montréal métropolitain pour une réponse à votre besoin particulier.
Service de l'habitation	M. Dimitri Godounv	J'ai lu dans un article que la liste d'attente pour des logements sociaux n'avait pas diminué depuis beaucoup d'années. J'ai entendu la mairesse dire qu'elle avait construit 12 000 logements sociaux. Comment ça se peut que ça ne diminue pas alors?	Montréal compte 87 800 ménages qui consacrent plus de 50 % de leur revenu pour se loger. Les besoins sont donc importants et les logements de type HLM au nombre de 21 600 sur le territoire de Montréal ainsi que les logements de type coopératifs et détenus par des OBNL au nombre de 34 250 ne comblent qu'une partie de ceux-ci. C'est pourquoi, la Ville de Montréal, par des actions vigoureuses telles que la mise en place de sa Stratégie 12 000 logements sociaux et abordables poursuit la construction, la pérennisation et la rénovation de ce type de logements pour les ménages montréalais les plus démunis.
Service de l'habitation	Mme Alexandre Crépeau	Comment pouvez-vous justifier la baisse du budget alloué aux mesures visant à freiner la crise du logement à Montréal, sachant que cette dernière a atteint de nouveaux sommets en 2020, que les inégalités déjà exacerbées par la crise sanitaire augmentent à un rythme alarmant et que des milliers de Montréalais et de Montréalaises se sont retrouvés, cette année, sans toit?	Le budget de dépenses du Service de l'habitation qui s'élève à 156,9M\$ n'a pas subi de baisse mais au contraire une augmentation de 3,1 M\$ des déboursés prévus dans les programmes AccèsLogis Québec et AccèsLogis Montréal. Quant au budget du Service de référence de l'Office municipal d'habitation de Montréal qui intervient auprès des montréalais ayant perdu leur logement notamment, il se voit augmenté de 1,08 M\$ en 2021.
Service de l'habitation	Mme Steffi Aikins	Avec la crise du logement abordable comparé au salaire minimum actuel, quelles sont les actions pour la construction de logements à prix abordable? Avez-vous fait une étude de faisabilité comparant une portion de vos investissements pour la communauté dans laquelle vous vous implantez? Où sont les grandes lignes? Vous calculez avec quels paramètres du développement durable soit les catégories pour l'aspect social, environnemental et économique sur le même pied d'égalité?	La construction de logements abordables repose sur plusieurs outils, dont au premier chef les programmes en habitation et les outils d'inclusion, comme le Règlement pour une métropole mixte. Ce dernier a été élaboré en s'appuyant sur une étude de faisabilité économique qui est résumée dans le document explicatif du règlement. (https://montreal.ca/articles/metropole-mixte-les-grandes-lignes-du-reglement) Les interventions en habitation de la Ville de Montréal visent à créer une ville mixte qui répond aux besoins de tous, ce qui s'inscrit dans une logique de développement durable.

Réponses écrites des services municipaux aux questions non traitées en cours d'étude publique du budget 2021 et du PDI 2021-2030
18 au 26 novembre 2020

Unité d'affaires questionnée	Auteur ou auteure de la question	Question	Réponse										
Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports	M. Bernard Blanchet	Dans le document PDI, le montant correspondant aux travaux pour ce que vous appelez le parc riverain de Lachine et bain portuaire est de \$16,5 millions sur 3 ans. Lors de la présentation du 13 août, le service des Grands parcs mentionnait plutôt \$25 millions sur 5 ans. Dans un cas comme dans l'autre pourriez-vous ventiler les montants et donner l'échéancier. Également, quel est le montant prévu pour les études environnementales requises au préalable et l'échéancier de ces études.	Le montant total prévu pour le projet est effectivement de 25 M\$ prévu sur deux fiches PDI distinctes. Le montant d'investissement sera précisé avec l'avancement du projet et les consultations publiques qui auront lieu au printemps prochain. Un montant de 200 K\$ est prévu pour les études. Actuellement, la répartition générale des montants est comme suit dans les programmes en M\$: <table border="1" data-bbox="1647 592 2150 649"> <tr> <td>2021</td> <td>2022</td> <td>2023</td> <td>2024</td> <td>2025</td> </tr> <tr> <td>3 700</td> <td>3 515</td> <td>8 050</td> <td>2 935</td> <td>6 800</td> </tr> </table> Il est à noter que des subventions pourraient venir.	2021	2022	2023	2024	2025	3 700	3 515	8 050	2 935	6 800
2021	2022	2023	2024	2025									
3 700	3 515	8 050	2 935	6 800									
Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports	M. Louis Drouin	Selon le programme de réhabilitation des berges (34330), des projets sont prévus aux programmes de subvention du Fédéral: Cap-StJacques, Île-de-la-Visitation, Port de plaisance, Promenade-Bellerive et René-Lévesque. Dans les faits saillants, il est inscrit 10 km de berges. Combien de km pour le Parc René-Lévesque et combien pour le port de plaisance? Est-ce que les berges de 6e avenue à la 56e avenue à Lachine sont incluses dans ce budget? Une étude de l'arrondissement est-elle en cour?	Port de Plaisance : 2 km René Lévesque : 3 km Lachine : 2 km Entre la 6e et la 56e avenue : Non. Une étude est en cours pour la partie ouest de Lachine (44e à 56e) réalisée par l'arrondissement.										
Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports	M. Gilles Beaugard	Des travaux ont été réalisés en 2019-2020, soit la rampe à l'eau no 34, le brise lame, quai des hydravions et la rampe du batobus. Quels sont les coûts de ses travaux à ce jour? Une soumission était en cour pour la réalisation d'un égout chauffé qu'en est-il? Il semblerait que celle-ci aurait été annulée pourquoi?	Le contrat pour les travaux réalisés est de 1,2 millions. L'appel d'offres a été annulé suite à l'obtention d'information sur le réseau d'aqueduc qui doivent être prises en compte pour la complétion des travaux.										
Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports	Mme Josée Côté	Il y a des frais injustifiés attribués à Marina et des revenus absents. Frais injustes : batobus 75 000\$, réparations autres clubs 21 000\$; entretien annuel capitainerie 13 000\$ alors que la marina opère 6 mois. Revenus absents : utilisation capitainerie par SPVM 50 000\$ + revenus Marina pêcheurs 38 000\$. Pourquoi ignorez-vous 10M\$ de contribution économique et un surplus d'exploitation annuel de 300 000\$/an? Et pourquoi utilisez-vous la notion de cible budgétaire pour juger de la rentabilité ?	Les frais de gestion de la Marina reflètent la situation réelle évaluée par la Ville.										
Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports	M. Pierre Pagé, Montréal Pour Tous	Ma question est relative à notre sport national. Bravo pour la réfection des arénas et la patinoire réfrigérée sur Clark/Ste-Catherine qui devrait être terminée bientôt (?). Pourriez-vous nous expliquer vos investissements à venir pour les patinoires extérieures? Est-ce dans le PISE (?) avec 137 M \$ sur 10 ans? 37M\$ pour la réfection et verdissement des parcs locaux? 20M\$ aménagement de glaces extérieures, 80,9M\$ pour le développement d'installations sportives? Au total, cela fait combien pour innover/développer/adapter aux changements climatiques en ce domaine?	Le seul projet d'aménagement de patinoire extérieure est celui d'un anneau de glace réfrigéré de 400 m. est inscrit au Programme d'aménagement de glaces extérieures. Un montant de 10 M\$ est prévu en 2024 et 10 M\$ en 2025 pour un total de 20 M\$. Afin de maintenir l'offre de service en sport de glace, la Ville de Montréal a également compléter 4 projets (6 patinoires) de mise aux normes d'arénas en 2020 soit : l'aréna Chénier, Mont-Royal, l'Auditorium de Verdun avec l'aréna Denis-Savard et l'aréna Saint-Michel glace 1 et bientôt la glace 2 en 2021.										

Réponses écrites des services municipaux aux questions non traitées en cours d'étude publique du budget 2021 et du PDI 2021-2030
18 au 26 novembre 2020

Unité d'affaires questionnée	Auteur ou auteure de la question	Question	Réponse
Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports	M. Youri Juteau	La Ville continue de soutenir le projet d'anneau de patinage réfrigéré de 400m et vise maintenant à en faire une infrastructure permanente 4 saisons, tel que l'avait conçue le comité citoyen en 2012. Compte tenu des recommandations très favorables de la firme BC2 qui a réalisé l'étude de faisabilité, quand planifiez-vous présenter le projet au Comité de gouvernance des projets d'envergure en 2021 afin d'en justifier la pertinence ainsi que valider et faire avancer le projet?	Le point de passage de la justification au démarrage du projet d'un anneau de glace réfrigéré auprès des comités de gouvernance des projets d'envergure sera planifié à la suite de l'analyse des sites potentiels pour accueillir le projet. Certains éléments de faisabilité du projet sur le site recommandé devront être validés. Sous toute réserve, ce sera au cours de l'année 2021. Rappelons que le budget du projet est prévu pour 2024 et 2025.
Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports	Mme Brigitte Beaudry	Les recommandations pour un anneau réfrigéré de 400 mètres sont très favorables selon la firme BC2. Quels représentants politiques et administratifs seront mandatés pour porter le dossier au CGPE en 2021?	Les responsables politiques et administratifs du projet d'un anneau de glace réfrigéré sont ceux du Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports.
Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports	Mme Isabelle Noyon	À la page 50 du PDI, on mentionne à la ligne 38345 du Programme d'aménagement des glaces extérieures, que \$20 M seront réservés par la ville de Montréal pour un anneau de patinage réfrigéré de 400m, alors qu'à la ligne 38370 Projets de développement d'installations sportives le montant de \$20M apparaît à nouveau, cette fois dans la colonne « Source externe de financement ». Qu'entendez-vous par source de financement externe?	La Ville a déposé une demande de soutien financier au Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives (PAFIRS) relevant du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES).
Service de la culture	M. Cédric Glorioso-Deraiche, CDC Action-Gardien	Comment expliquez-vous le peu d'efforts entrepris dans les investissements pour les projets d'immobilisations en culture (3,44 % en moyenne) en comparaison aux autres services à la Ville de Montréal ? Et quels sont les obstacles empêchant un investissement soutenu, juste et à la hauteur des besoins pour des projets culturels, notamment en accordant les autorisations nécessaires pour retrouver l'échéancier initial du projet RAC Saint-Charles dès cet hiver (autrement reporté de deux années) ?	Les investissements pour les projets d'immobilisation respectent la capacité financière de la Ville, particulièrement dans le contexte de prudence avec la pandémie aux effets incertains que nous connaissons actuellement. De plus, les conditions du marché de la construction viennent ajouter une pression supplémentaire et sans précédent sur le coût des projets. Malgré tout, des investissements majeurs et soutenus sont prévus pour les dix prochaines années pour les bibliothèques soit 365 025 000 \$.
Direction générale	M. Pierre Pagé, Montréal Pour Tous	Page 39 des Faits saillants: 17 professionnels de plus. Pourquoi? y-aura-t'il du personnel pour élaborer des dossiers sur ces questions de fond: augmentations des revenus municipaux par pressions accrues sur Ottawa et Québec pour des impôts progressifs sur les revenus des grandes entreprises (GAFA etc.), ceux des hauts revenus et des grandes fortunes? Sinon comment hausser les contributions des gouvernements supérieurs et baisser les charges fiscales des contribuables qui en ont plein les bras?	Entre 2020 et 2021, il y a 2,5 professionnels de moins, mais c'est vrai qu'en 2019 et 2020, il y a eu une augmentation de 17 professionnels. Essentiellement, ces postes ont été créés pour le Bureau de la transition écologique et de la résilience, compte tenu des enjeux majeurs pour l'élaboration, la finalisation et la mise en œuvre pour le Plan climat, le télétravail et l'électrification des transports. Sous-question A : Dans le cadre de la pandémie, Montréal a fait pression sur Québec pour atténuer l'impact de la pandémie sur les finances de la Ville. Québec a remis pour 2020 et 2021 plus de 263 M\$. Pour ce qui est des impôts progressifs des grandes entreprises, cette question ne relève pas de la Ville de Montréal. Toutefois, afin de limiter le fardeau fiscal de l'ensemble des propriétaires montréalais dans le contexte de la pandémie, la Ville de Montréal a décidé de geler les charges fiscales de la ville-centre en 2020 et 2021.

Réponses écrites des services municipaux aux questions non traitées en cours d'étude publique du budget 2021 et du PDI 2021-2030
18 au 26 novembre 2020

Unité d'affaires questionnée	Auteur ou auteure de la question	Question	Réponse
Bureau du taxi	M. Jérôme Saunier	<p>Le Bureau du taxi indique qu'il a travaillé en 2020 sur un projet de service de taxi accessible sur demande. C'est une demande de longue date des Montréalaises et Montréalais en fauteuil roulant, dont l'autonomie est actuellement limitée par l'absence de flexibilité du transport adapté et le manque d'accessibilité du métro. Où en est la réalisation de ce projet essentiel pour les personnes à mobilité réduite? Que compte faire la Ville pour garantir la création rapide de ce service? Merci.</p>	<p>En 2019, le conseil d'administration du Bureau du taxi de Montréal (BTM) a adopté une résolution pour l'implantation d'un service de transport sur demande dans un délai de réponse raisonnable pour toutes les personnes à mobilité réduite de la métropole. Cette résolution du BTM a permis d'amorcer le processus de développement du Programme <i>Accessibilité</i>, un projet porteur et essentiel en matière de mobilité pour la population montréalaise.</p> <p>D'autres villes nord-américaines ont un contrôle sur les tarifs des courses contrairement au Québec où c'est une compétence provinciale. Des discussions devront se poursuivre quant au financement de cette mesure.</p> <p>Compte tenu de l'importance, de l'ampleur et des nombreux aspects à considérer, un processus en plusieurs phases a été établi afin d'identifier les enjeux et les meilleures pratiques avant de pouvoir pleinement déployer le projet.</p> <p>Ainsi, initialement, un comité rassemblant des membres de l'industrie du taxi et des représentants de la clientèle à mobilité réduite a été mis sur pied afin d'assurer l'implantation de la norme d'accessibilité universelle. Il avait pour mandat d'élaborer un processus de prise en charge optimal des demandes de transport et de définir les paramètres entourant la mise en oeuvre du projet.</p> <p>Dans la réalisation de son mandat, le comité a mené une large étude de marché ayant comme objectif de collecter et d'analyser des informations portant sur la demande, l'offre et les tendances pour le service de transport par véhicule accessible 24/7. Parmi les actions entreprises, un atelier collaboratif, réunissant partenaires du projet s'est tenu pour bénéficier de leur vision et leur expertise en la matière. De plus, les intermédiaires, les propriétaires et les chauffeurs de taxi ont été sondés. Finalement, le comité a procédé à une recherche exhaustive de données et de statistiques ainsi qu'à un balisage des principales villes nord-américaines.</p> <p>Cette étude a rendu possible un travail d'analyse unique permettant de collecter et d'analyser des informations portant sur la demande, l'offre et les tendances en ce qui a trait au transport accessible pour les personnes à mobilité réduite ainsi que de dresser un portrait complet et actuel de la situation et d'en identifier les enjeux. L'analyse des résultats de même que les discussions sur les orientations du programme et le modèle financier se sont poursuivies en 2020. Une recommandation au conseil d'administration du BTM, a été émise soit celle d'attribuer un contrat de service de répartition centralisé de taxis accessibles à taxi de Montréal par le biais d'un processus d'appel d'offres.</p>